

DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE  
DE SAINT-PERDON

Nombre de conseillers en  
fonction : 19

Nombre de conseillers  
présents : 13

Nombre de votants : 15

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze Septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Perdon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Darrieutort, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 Septembre 2022

**Présents** : Jean-Louis DARRIEUTORT, Sandrine CASINI, Didier LARTIGUE, DUDON Élodie, CABANNES Philippe, CAZENAVE Marie-Christine, LATASTE Marie, BEEUWSAERT Patrick, DALLEAU Sabine, BARROUILLET Cédric, DELARUE Marie-Hélène, SALLES Pierre, MARTIN Maritxu

**Absents ayant donné un pouvoir** : Monsieur Jean-Paul DARSAUT ayant donné un pouvoir à Monsieur Jean-Louis DARRIEUTORT, Madame Geneviève BOULAND ayant donné un pouvoir à Madame Marie LATASTE

**Absent excusé** : Patrick BENETEAU

**Absents** : Benjamin BARROUILLET, Maylis MIRAMON, Jean-Michel DOURTHE

**Secrétaire** : Madame CASINI Sandrine

---

### DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE

---

1. Délibération portant adhésion au service médiation du CDG40 : **Approuvée**
2. Délibération portant création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le service technique : **Approuvée**
3. Délibération portant création d'un emploi temporaire d'adjoint administratif territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le service administratif : **Approuvée**
4. Délibération portant création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le service technique : **Approuvée**
5. Délibération portant création d'un emploi temporaire d'adjoint administratif territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le service administratif : **Approuvée**
6. Délibération portant création d'un emploi temporaire d'adjoint du patrimoine pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour la médiathèque : **Approuvée**

Saint-Perdon, le 15 Septembre 2022

Le Maire,

Jean-Louis DARRIEUTORT



La secrétaire de séance,

Sandrine CASINI